

Conseil scientifique du Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherche en Education (CNIPRE)

M. Hatem Ben Salem, ministre de l'Education, a mis en exergue, en présidant la réunion du conseil scientifique du Centre National d'Innovation Pédagogique et de Recherche en Education, l'importance du rôle de cette institution de recherche, notamment en ce qui concerne l'évaluation du système éducatif, le suivi de son rendement et la prospection des moyens adaptés pour sa promotion, de manière à aider à la consécration de la qualité totale.

Il a souligné que c'est illogique que le Centre demeure loin de l'évolution survenue dans le monde de l'éducation et que son travail se limite aux études de recherches académiques qui ne répondent pas aux attentes de la communauté nationale, au niveau de l'amélioration de la situation de l'éducation et de la qualité de son rendement.

Le ministre a expliqué que ce centre, en plus du Centre national pédagogique, est l'une des plus importantes composantes de la structure institutionnelle du secteur de l'éducation, en Tunisie, et qu'il est nécessaire qu'il assume totalement son rôle, avec des recherches qui collent à la réalité de l'éducation et favorisent la réalisation de la qualité requise.

M. Hatem Ben Salem a souligné, à ce propos, que l'autoroute de la qualité de l'enseignement réside dans la technologie de l'information et de la communication. Il a, dans ce sens, appelé le conseil scientifique à la nécessité de bien maîtriser cette donnée et de l'exploiter pour introduire les innovations nécessaires, en vue de participer à la promotion des programmes pédagogiques.

Il a, en outre, recommandé d'accorder de l'importance à l'enseignement des fondamentaux dans l'école primaire, en tant que premier noyau pour préparer les nouvelles générations à bien s'adapter avec les langues et les autres sciences.

L'ordre du jour du conseil qui réunit des représentants du ministère de l'Education et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, comprend la discussion de deux questions dont l'une a trait à la création d'unités de recherche au sein du centre, alors que la seconde porte sur l'étude des projets réalisés par les services du centre, au cours de cette année.